DEMANDE D’AUTORISATION

DE PRISE ET DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIE ET DE FILM

*Formulaire à compléter par le représentant légal pour les élèves mineurs.*

*Si l’élève est majeur il peut compléter et signer lui-même ce document.*

JE SOUSSIGNE(E) :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code :      postal :      Ville :

*Ne pas remplir ce cadre si l’élève est majeur*

AGISSANT EN QUALITE DE REPRESENTANT LEGAL DE L’ENFANT :

Nom et Prénom :

AUTORISE LE LYCEE (cochez les cases utiles) :

A le photographier et/ou le filmer (captation, fixation, enregistrement, numérisation) dans le cadre d’un projet pédagogique ou d’une sortie ;

La diffusion et la publication d’une ou plusieurs photographie(s), films et supports vidéos, le représentant dans le(s) cadre(s) strictement énoncé(s) ci-après :

* Site internet du lycée Paul Héraud : [www.lyc-heraud.ac-aix-marseille.fr](http://www.lyc-heraud.ac-aix-marseille.fr),
* Réseau informatique interne du Lycée Paul Héraud,
* Brochures, journal interne du lycée ainsi que tout support numérique d’information (CD, DVD, diaporamas…) ;

La commercialisation d’une ou plusieurs photographie(s) le représentant dans le cadre des photos de classe.

Toute personne ayant un droit exclusif sur son image et l’utilisation qui en est faite, à défaut d’accord de votre part dans le cadre de la présente autorisation, son image ne pourra faire l’objet d’une quelconque fixation, utilisation, diffusion ou commercialisation.

Cette autorisation est renouvelée par tacite reconduction jusqu’à la fin de la scolarité au LP Paul HERAUD.

De même, vous pouvez à tout moment demander le retrait d’une image représentant votre enfant par simple courrier adressé à Mme. Le Proviseur du Lycée Paul Héraud – 25 rue de Bonne 05000 GAP.

Fait à :

Le :

Signature précédé de la mention manuscrite « Bon pour accord »